



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 17 août 2023

La vigilance orange canicule se maintient sur tout le département de l'Isère

L'épisode de vigilance orange canicule se poursuit sur le département de l'Isère et sera amené à perdurer jusqu'à mercredi prochain selon Météo France.

D'après les prévisions, les températures en journée pourront atteindre 36 °C à 38 °C ce week-end et des températures moyennes entre 37°C et 39°C sont attendues sur les journées de lundi, mardi et mercredi.

Depuis l'activation du niveau canicule du **plan vague de chaleur le 13 août dernier par le préfet de l'Isère**, les pouvoirs publics sont fortement mobilisés et ont mis en place les mesures prévues par le plan canicule, pour anticiper et gérer l'impact sanitaire des fortes chaleurs. Pour rappel, ces mesures prévoient :

- la sensibilisation dès à présent par l'Agence régionale de santé (ARS) et le Département de l'ensemble des établissements de santé et notamment des établissements accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ;
- le recensement et la prise de contact par les maires avec les personnes âgées ou en situation de fragilité sur leur commune ;
- l'information préventive par les services de l'Éducation nationale des organisateurs d'accueil collectif de mineurs et des organisateurs de manifestations sportives ;
- la mobilisation par la DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et de la solidarité) des opérateurs gestionnaires de centres d'hébergement ou intervenant dans le dispositif de veille sociale (accueils de jour, maraudes...) et le renforcement des maraudes associatives mais aussi des entreprises et des organisations professionnelles.

Toujours aucune activité n'est interdite à ce stade, mais le préfet de l'Isère rappelle les consignes de prévention suivantes pour se protéger des effets néfastes de la chaleur :

- boire suffisamment et régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- vous rafraîchir le corps plusieurs fois par jour
- ne pas sortir aux heures les plus chaudes, et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais
- être particulièrement prudent lors des baignades
- ne pas consommer d'alcool
- maintenir son habitation à l'abri de la chaleur

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr

- porter un chapeau et des vêtements légers
- éviter les efforts physiques
- donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches

Pour les personnes fragiles et leurs proches

- manger en quantité suffisante et ne pas consommer d'alcool
- se rafraîchir et mouiller son corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour
- passer si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique
- penser à donner régulièrement des nouvelles à ses proches et dès que nécessaire, oser demander de l'aide
- demander conseil à son médecin traitant, tout particulièrement en cas de maladie chronique ou de traitement médicamenteux régulier.

Pour les enfants

- limiter les sorties aux lieux ombragés et aérés
- préférer les activités physiques le matin
- s'assurer que tous les enfants disposent d'un chapeau clair
- mouiller les enfants (avant-bras, nuque et visage notamment)
- les faire boire très régulièrement.

Pour les travailleurs

En période de fortes chaleurs, il est nécessaire de :

- faire preuve de vigilance et veiller les uns sur les autres pour réagir rapidement en cas d'épuisement ou de déshydratation ;
- protéger leur peau et leur tête du soleil ;
- signaler un malaise ou coup de chaleur ;
- mettre à disposition de l'eau potable à proximité des postes de travail (bouteilles d'eau individuelles ou point d'eau avec gobelets, régulièrement désinfecté) ;
- adapter les horaires de travail dans la mesure du possible.

Petit mémo des signes d'alerte de déshydratation chez la personne âgée :

- modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer
- maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions
- nausées, vomissements, diarrhée, soif
- crampes musculaires
- température corporelle élevée (supérieure à 38,5 °C)
- agitation nocturne inhabituelle

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites suivants :

- le bulletin vigilance de météo France actualisé en temps réel
<https://vigilance.meteofrance.fr/fr>
- les gestes simples à adopter sur le compte Twitter @santeprevention
- <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr

- http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-agir.asp
- www.isere.gouv.fr/Actualites/Actualites-des-particuliers/Adoptez-les-bons-reflexes-en-cas-de-canicule

Si vous avez connaissance d'une personne se trouvant en difficulté du fait de ces fortes chaleurs, n'hésitez pas à appeler les services de secours :

- Le 15, numéro d'appel gratuit du service d'aide médicale urgente (SAMU)
- Le 115, numéro d'appel gratuit des urgences sociales, qui a pour mission d'informer, orienter et rechercher un hébergement pour les personnes sans domicile fixe.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr